



TERROIRS 44
Ferme de la Ranjonnière
44340 BOUGUENAIS

07 69 84 64 02
coordination@terroirs44.org

OBJET : [Terroirs 44] Proposition pour les marchés alimentaires de vos communes

Mesdames et Messieurs les Maires de Loire-Atlantique,

Terroirs 44 est Association de Développement Agricole (loi 1901) qui a pour but de soutenir et développer l'Agriculture Paysanne locale en vente directe et circuits courts. Elle a été créée il y a plus de 30 ans par des producteurs fermiers pionniers de la vente directe et des circuits courts en Loire-Atlantique. Elle rassemble aujourd'hui 75 fermes qui produisent, transforment et commercialisent directement leurs produits sur leurs fermes, sur les marchés, dans les magasins de producteurs fermiers et via les outils organisés collectivement de vente en ligne et livraison.

Suite au Décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 et à son article 8 sur la fermeture des marchés alimentaires, nous venons vers vous afin de travailler ensemble au maintien des marchés sur vos communes, non pas aujourd'hui mais pour les semaines à venir.

Le marché d'une commune répond à un **besoin d'approvisionnement alimentaire** de la population de la commune, indispensable pour une partie de celle-ci.

Le marché présente **moins d'affluence qu'un supermarché.**

Le marché demande **moins de logistiques**, de personnes à mobiliser pour alimenter une population sur un territoire.

Le marché est **primordiale économiquement pour les producteurs** agricoles de vos communes.

Le marché a des producteurs dont leurs produits n'ont **pas les normes pour vendre via la grande distribution.**

Le marché reste un **symbole fort** de vie et d'optimisme pour ses habitants pour traverser ces moments et la durée du confinement.

Nous vous proposons donc de travailler ensemble avec les producteurs, commerçants, artisans et professionnels de l'alimentation de vos marchés, avec la police municipale et avec vous.

L'expérience a été menée sur plusieurs communes du département la semaine dernière et avec succès afin de respecter les mesures sanitaires indispensables pour lutter contre la propagation du covid-19.

Vous trouverez ci-joint un protocole à mettre en place.

Nous sommes à votre écoute par mail ou téléphone (présents dans la signature ci-dessous).

Cordialement,